



**STRATEGY
PERFORMANCE
MEASUREMENT
& REPORTING**



LE PROGRAMME DE L'IDI SUR LA GESTION STRATÉGIQUE, LA MESURE DE LA PERFORMANCE ET LE REPORTING (SPMR)

Le Programme sur la gestion stratégique, la mesure de la Performance et le Reporting (SPMR) est un programme de l'IDI qui vise à renforcer les capacités des ISC dans la planification, le suivi et la gestion de leur performance tout au long de leur processus de gestion stratégique, à travers notamment la mise en place d'un processus adéquat de planification stratégique et opérationnelle, ainsi que l'élaboration d'un système efficace de suivi et de reporting sur la performance.

Le développement de ce programme est basé sur l'hypothèse que la mise en place d'un système intégré de gestion stratégique permettra aux ISC d'atteindre plus facilement leurs objectifs stratégiques et contribuera ce faisant, à démontrer la valeur et avantages que les ISC contribuent à créer dans leurs environnements respectifs. L'objectif global du programme étant de renforcer les capacités des ISC en gestion stratégique, afin d'améliorer leur performance.

LES PRINCIPAUX LIVRABLES DU PROGRAMME SPMR

Durant une période de 5 ans, à compter de la date de lancement du programme SPMR, les ISC participantes seront accompagnées sur les plans techniques et méthodologiques pour produire les livrables ci-après :



L'évaluation objective et globale de leur performance actuelle à l'aide de l'outil du Cadre de Mesure de Performance des ISC (CMP-ISC). Cette évaluation initiale à l'aide de l'outil CMP-ISC, servira de base pour le développement du système de gestion stratégique de la performance de l'ISC ;



L'élaboration d'un plan stratégique qui se déclinera en plans opérationnels subséquents.



L'accompagnement prodigue dans le cadre du programme insistera sur le lien qui existe entre le plan opérationnel et les autres outils que l'ISC utilise pour programmer ses activités annuelles.



La mise en place d'un cadre de résultats et le développement d'un système intégré de suivi-évaluation pour faciliter la mise en œuvre du plan stratégique et le reporting annuel sur la performance de l'ISC ;



La conduite d'une seconde évaluation CMP-ISC à la fin du cycle stratégique pour évaluer l'amélioration dans la performance de l'ISC et sa contribution à créer de la valeur et des avantages dans son environnement.



I MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SMPR

La mise en œuvre du programme SMPR s'appuiera à la fois sur des activités au niveau régional pour l'ensemble des ISC participantes, mais également sur des activités au niveau de chaque ISC pour assurer un accompagnement de proximité, indispensable à la mise en œuvre de tout processus de gestion stratégique. L'IDI consolidera et renforcera l'expertise existante au niveau des différentes Régions de l'INTOSAI pour assurer la pérennité des acquis et de la méthode, au-delà de la durée de vie du programme SMPR. A titre d'illustration, le programme SMPR comprendra les activités ci-après :

- La tenue d'ateliers sur la méthodologie CMP-ISC au profit des équipes des ISC participantes. Ces ateliers porteront sur l'ensemble de la méthodologie, y compris la révision indépendante des rapports d'évaluation CPM-ISC;
- La fourniture d'un soutien technique aux équipes des ISC qui conduiront l'évaluation CMP-ISC dans le cadre du programme, à travers la provision d'experts dédiés en fonction des besoins;
- La tenue d'ateliers de formation au profit des équipes participantes sur les thématiques suivantes, la planification stratégique, la planification opérationnelle, le suivi et le reporting sur la performance;
- La mise à disposition de la nouvelle méthodologie de l'IDI en matière de gestion stratégique ;
- La fourniture d'un soutien à distance et l'organisation de visites annuelles, en fonction des besoins, pour fournir un accompagnement dans le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES ISC AU PROGRAMME SPMRAI PARTICIPATION

La participation au programme SPMR est ouverte à l'ensemble des ISC membres de l'INTOSAI. L'IDI couvrira les coûts directs de participations pour les ISC qui sont éligibles à l'aide au développement, tel que précisé par la liste CAD-OCDE. Les ISC désireuses de participer à ce programme devront s'engager, par le biais d'une Déclaration d'engagement signées par les Chefs d'ISCI, à:

- Effectuer deux évaluations à l'aide de l'outil CMP-ISC, une au début du programme et l'autre vers la fin du Programme. Les évaluations se feront sous l'encadrement de l'équipe SPMR de l'IDI. A cet effet, les ISC devront désigner une équipe dédiée et lui allouer suffisamment de temps pour mener toutes les activités nécessaires à la conduite et à la finalisation de l'évaluation. Les rapports d'évaluation devront être transmis à l'IDI pour la révision indépendante de qualité et leur utilisation dans la revue agrégée de la performance des ISC conduite tous les trois ans par l'IDI;
- Désigner une équipe de planification stratégique comprenant au moins deux membres de la haute direction. Cette équipe qui prendra part aux activités du programme liées à la planification stratégique, devra être placée sous l'autorité directe du Chef de l'ISC. La présence des femmes est fortement encouragée dans l'ensemble des équipes que les ISC participantes mettront en place dans le cadre de ce programme.
- Elaborer des plans stratégique et opérationnels en suivant la méthodologie contenue dans le guide de l'IDI sur la gestion stratégique;
- Mettre en place une équipe de gestion stratégique pour suivre la mise en œuvre du plan stratégique. Cette équipe aura la charge, sous l'autorité du Chef d'ISC, de coordonner la production des différents livrables à soumettre à l'IDI. En fonction des spécificités propres à chaque ISC, cette équipe pourra être la même que l'équipe de planification stratégique.
- Suivre la mise en œuvre du plan stratégique, à travers la mise en place d'un cadre de suivi du plan stratégique;
- Produire des rapports annuels de performance conformément à la méthodologie de l'IDI et communiquer ces rapports à l'équipe SPMR.

Des aménagements peuvent être effectués en cas de nécessité. Au cas où votre ISC serait intéressée bien vouloir contacter l'équipe SPMR (en mettant votre Secrétariat Régional en copie), à l'adresse suivante:

spmra@idi.no

Le programme SPMR est financé par le Secrétariat d'Etat à l'Economie de la Confédération Helvétique et par l'IDI.